

Conseil d'Etat (2/8) Les 100 jours d'Antonio Hodgers

«Plus de coopératives»

A la tête de l'Aménagement et du Logement, le conseiller d'Etat Vert annonce ses objectifs

Laetitia Guinand et Christian Bernet

Comme l'Épiphanie vient après Noël, le traditionnel bilan des 100 jours suit les élections. Il s'agit de prendre le pouls des nouveaux magistrats cantonaux après un premier tour de chauffe. Suivant Luc Barthassat (*notre édition de mardi*), Antonio Hodgers livre ses objectifs pour la législature à venir.

En charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), le conseiller d'Etat Vert occupe les anciens locaux de François Longchamp (PLR), aujourd'hui président du Conseil d'Etat. Venu sans équipe de communication collée à ses basques, l'édile est d'un abord plutôt accort. Sur le modèle de son prédécesseur, il préfère néanmoins le froid anonymat d'une salle de conférences à son bureau privé pour recevoir. Manière peut-être d'affirmer sa position décontractée mais déterminée.

Antonio Hodgers, comment se sont déroulés ces trois premiers mois dans la peau d'un conseiller d'Etat?

J'ai un plaisir énorme à exercer ma fonction, même si les journées sont particulièrement denses. J'ai été très favorablement surpris par l'engagement des fonctionnaires. Je reçois parfois des mails à 2 heures du matin; mon équipe est présente tard le soir, sachant se mobiliser quand il le faut.

Sur quoi comptez-vous justement mobiliser vos troupes en priorité?

Le logement reste plus que jamais prioritaire. Nous construisons aujourd'hui environ 1300-1400 logements par année, ce qui est clairement insuffisant, car les besoins de la population sont estimés à 2500 logements par an.

Comment y arriver? Aucun de vos prédécesseurs, Mark Muller et François Longchamp, n'y est parvenu.

Je veux revoir le ratio logements/emplois dans les nouveaux plans d'aménagement à la nette faveur du logement. Par ailleurs, nous devons passer d'un Etat coordinateur à un Etat aménageur. Nous avons un gros déficit en matière de politique foncière. Notamment dans la zone villas où des projets restent parfois bloqués durant des années à cause d'une seule parcelle qui reste à acquérir.

Est-ce légalement possible?

L'Etat dispose d'outils assez puissants comme le droit de préemption et d'expropriation, mais il ne les employait quasi pas jusque-là.

Ne craignez-vous pas de braquer les milieux immobiliers?

Les promoteurs sont demandeurs. Je souhaite monter une structure pour le logement qui fonctionnerait à l'identique de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI). Cet organisme achètera et préparera les terrains, puis les revendra à des privés ou à des fondations et coopératives. Cela dit, je suis là pour satisfaire aux besoins de la population avant ceux des privés.

Et comment désarmer les conflits avec les communes à l'origine de blocages dans les projets d'aménagement?

J'ai conscience de la difficulté, pour certaines communes, de supporter le poids financier que représente la construction d'un nouveau quartier, surtout en matière d'infrastructures. La future imposition fiscale sur le lieu de domicile devrait faciliter les choses. Mais j'entends également renforcer la structure financière pour trouver des solutions en faveur des localités les plus démunies.



Bilan du conseiller d'Etat

En charge de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie (DALE), le magistrat Vert Antonio Hodgers explique à la «Tribune de Genève» ses priorités et commente son début de législature. OLIVIER VOGELSAANG

Où en sont les Communaux d'Ambilly?

Il y a eu une erreur dans la planification de la part de l'Etat, je le reconnais, mais nous sommes en train de la rattraper. Les travaux vont pouvoir commencer et les délais seront respectés: 610 logements verront le jour en 2017. Cela contribuera un peu à rééquilibrer l'urbanisation entre la Rive gauche et la Rive droite.

De quoi rendre nécessaire la traversée du lac?

Si l'on densifie le secteur Arve-Lac à l'intérieur du ring mais hors des villages, alors oui la traversée se justifie et Berne reverra aussi ses priorités.

Et dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV)?

Le concours d'architectes va aboutir le mois prochain pour la caserne des Vernets et la Marbrerie avance bien. Les quartiers du PAV se feront petit à petit sur quarante ans. Par ailleurs, je compte revoir le ratio 1 logement pour 1 emploi en faveur du premier et améliorer la mixité

sociale. En effet, comme l'a indiqué François Longchamp avant l'élection, le taux de logements sociaux prévus rend l'opération financièrement non équilibrée. Je veillerai à ce que ces logements d'utilité publique soient compensés ailleurs.

Entendez-vous dénoncer l'accord passé entre Mark Muller et l'Asloca?

Je vais convoquer dès septembre tous les acteurs du logement pour signer un Accord sur le logement 2. Certaines dispositions de l'accord actuel (*ndlr: signé en 2006 sous l'ère Mark Muller*) seront échues d'ici à 2017 et il faut donner un coup de fouet à la politique du logement.

C'est-à-dire?

Je suis élu avant tout pour construire du logement accessible à la classe moyenne. Ce sont ces habitations non subventionnées mais à prix régulés qui manquent le plus aujourd'hui sur le marché. Je veux mettre l'accent sur des constructions pérennes avec des loyers contrôlés dans le

temps, à l'exemple des coopératives. Nous devons prendre modèle sur ce qui se fait à Zurich ou ce que veut faire le Canton de Vaud.

Et la propriété par étages, dont le projet de loi fait actuellement débat?

La majorité qui semble se dégager confirme la politique offensive du Conseil d'Etat dans sa lutte contre la spéculation immobilière et les rendements abusifs. Car sans l'action de l'Etat, la classe moyenne ne peut accéder à la propriété à Genève. Le projet de loi qui sera vraisemblablement voté est moins bon que celui défendu par le gouvernement, mais il devrait néanmoins empêcher les cas d'abus constatés à la Tulette. Ce qui est positif.

Comment envisagez-vous les relations avec la Ville de Genève?

J'ai appris en arrivant dans ce département que la clé de tout était la négociation. La Ville de Genève est un partenaire avec qui il est essentiel d'arriver à des accords, sans quoi il peut y avoir des blo-

cages pour des centaines de logements, dont beaucoup sont sociaux comme c'est le cas aujourd'hui. Je discute également avec Rémy Paganini d'une solution globale sur les surélévations. Je suis pour le principe de densifier en ville en tenant compte des aspects urbanistiques et patrimoniaux.

Le scandale des Services Industriels de Genève (SIG)-Ennova remet-il en question la politique de l'Etat en matière d'énergies renouvelables?

Il ne faut pas se braquer sur le problème Ennova. La sortie du nucléaire est un programme fédéral et les cantons, y compris Genève, doivent tout mettre en œuvre pour trouver des solutions alternatives.

Le salaire moyen des six directeurs des SIG est de 314 000 francs par an. Trop?

C'est bien plus que ce que gagnent les conseillers d'Etat! Oui, ça me choque. C'est une situation héritée et nous devons mener une réflexion quant aux salaires de l'ensemble des régies publiques.

Un magistrat très à l'écoute des communes

● Du côté de la députation tous bords confondus, l'accueil semble résolument favorable. «Antonio Hodgers s'est plongé avec détermination dans ses dossiers. Tout en conservant son abord chaleureux, un atout précieux», commente Benoît Genecand (PLR) aux commissions aménagement, énergie et logement. L'UDC Christina Meissner (aménagement) enchaîne: «Il est très à l'écoute des communes, contrairement à son prédécesseur François Longchamp. En commission, il essaie de trouver la meilleure voie entre les arguments des uns et des autres. Je pars avec une grande confiance pour cette législature.» Le député-maire d'Onex Eric Stauffer tient

un discours semblable quand bien même Antonio Hodgers a déjà rééquilibré à 50/50 le ratio logement-emploi pour la fameuse «tour Stauffer» qui doit être construite à Onex. «Ce ratio s'applique à un périmètre élargi et non à la seule tour, nuance Eric Stauffer. Les intérêts d'Onex, qui a déjà beaucoup contribué en matière de logements, sont bien respectés.» L'enthousiasme est quasi général en ce qui concerne l'accent mis sur la coopérative. «Nous avons besoin de logements dans tous les secteurs, pas uniquement d'habitations subventionnées», relève Olivier Cerutti, PDC, à la Commission du logement. Pour le Vert Mathias Buschbeck (logement), «c'est un

programme qui convient très bien au parti». Christian Dandrès, représentant du PS et de l'Asloca (aménagement, logement), rappelle néanmoins que «le locatif doit redevenir la priorité, c'est de cela dont les gens ont vraiment besoin».

Quelles autres réserves à propos du novice? «Qu'il prenne garde à ne pas déraiper dans des dossiers glissants comme celui des SIG!» prévient Eric Stauffer. Selon Benoît Genecand, Antonio Hodgers devra aussi libérer plus de temps pour le suivi de dossiers chauds en commission comme la Loi sur les PPE et la réforme des plans localisés de quartier (PLQ), s'il souhaite faire passer sa politique. **LA.G.**

Ses objectifs pour le Conseil d'Etat

«Suite à la votation du 9 février, notamment, et les temps difficiles à venir, le Conseil d'Etat doit renforcer sa politique de préservation des conditions-cadres de qualité pour la population. Concernant l'emploi, il s'agit de mieux concilier les besoins de l'économie et ceux des demandeurs d'emploi; pour le logement, il faut davantage construire en faveur de la classe moyenne et concernant la mobilité, nous devons continuer à investir de manière conséquente dans les transports publics.»